



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E134198

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 07/05/2024  
5 000

Raison sociale : BARRETEAU

165 ROUTE DE FROMENTEAU  
72220 SAINT-GERVAIS-EN-BELIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LE MANS

Siret : 491 919 825 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3274940

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147681821

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147681821

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 06 12 51 77 17

Portable : 06 12 51 77 17

Fax :

Site Internet :

E-mail : lionel.sarl.barreteau@orange.fr

Responsabilité légale :

BARRETEAU LIONEL GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/05/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Plombier)	20/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.